

# Pourquoi adhérer à l'ANFAS ?

**Vous voulez du personnel formé, capable d'intervenir sur site en toute sécurité ?**

**Vous cherchez la confiance de vos clients afin de garantir vos interventions en sécurité**

Pour cela, **l'ANFAS est là ...**

L'ANFAS NPC (Association de Formation et d'Action Sécurité du Nord pas de Calais) est une association, loi 1901, qui :

- Veille au respect de l'application du DT 40, référentiel qui **garantit une formation à la sécurité** pour les salariés d'Entreprises Extérieures ou pour les Entreprises industriels à risques ayant recours aux entreprises Extérieures.
- Permet de respecter **l'obligation de formation des salariés des entreprises extérieures** fixée par l'article 27 de l'accord de la Chimie du 18 juillet 2016 étendu par l'arrêté du 25 juillet 2017.
- Assure la labellisation **des organismes et de leurs formateurs** afin de garantir leur sérieux et leur professionnalisme (organismes labellisés : <https://www.chimie-npc.fr/anfas-nord-pas-de-calais-certificats-n1n2-dt40>)
- S'assure **de la qualité et de la cohérence** des formations dispensées au personnel d'entreprises extérieures intervenant sur des sites industriels à risques en auditant les formateurs labellisés.
- Gère la base de données relative à la liste des organismes des formations labellisées ainsi que leurs formateurs
- Planifie les audits de contrôle des organismes de formation et les formateurs afin de garantir le respect du référentiel DT 40.
- Auditionne les futurs formateurs afin de garantir leur niveau de compétences et aptitudes pédagogiques à délivrer les formations ANFAS
- Met à disposition de ces adhérents une base internet « **BaseForm** » (<https://www.baseform.fr/>) leur permettant de vérifier la véracité et la durée de validité des certificats de stage soit par une connexion internet, soit en scannant le QR code du certificat
- Harmonise l'action de formation au niveau national
- Participe à l'évolution du référentiel
- Harmonise les documents fournis au personnel d'entreprises extérieures formé



L'ANFAS NPC en quelques chiffres en 2021 :

- 1 Assemblée générale
- 4 réunions de Comité validant les restitutions d'audits d'organisme de formation et d'auditeurs, et auditionnant les futurs formateurs
- 8 centres de formations agréés
- 33 formateurs agréés pour dispenser les formations N1/N2
- 6244 salariés formés en niveau 1
- 3190 salariés formés en niveau 2

Le Conseil d'Administration ANFAS Nord pas de Calais est composé de :

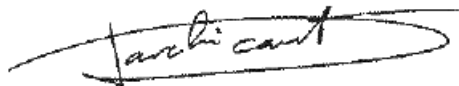
- Président : Régis DARCHICOURT, directeur Général HSWT
- Vice-Président : Gregory DOUCEMENT, représentant la Société Arcelor Mittal Atlantique et Lorraine
- Trésorier : François TROUILLET, Délégué Général France Chimie NPC
- Secrétaire : Amir LEMNAOUER, de la société PRO IMPEC

**Jusqu'à présent, toutes les actions menées par l'ANFAS étaient réalisées par des bénévoles. Si c'est toujours le cas pour France Chimie NPC, la réorganisation du réseau consulaire conduit à financer la mise à disposition d'une personne indispensable au fonctionnement du dispositif. Afin de poursuivre convenablement nos missions et de préserver toutes les garanties qualités de la formation Sécurité de vos salariés, nous avons besoin de votre soutien !**

## Rejoignez-nous !

## Adhérez à l'ANFAS

Régis DARCHICOURT  
Directeur de HSWT  
Président ANFAS NPC



François Trouillet  
Délégué Général France Chimie NPC  
Trésorier ANFAS NPC

